

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
De la Commune de FLEAC**

Nombre de conseillers en exercice : 26 - présents : 21 - votants : 23 dont 2 pouvoirs	Dûment convoqué, le Conseil Municipal de la Ville de FLEAC s'est réuni en session ORDINAIRE , à la mairie de FLEAC le lundi 18 novembre 2024 sous la Présidence de Mme Hélène GINGAST, Maire.
--	---

Date de la convocation du Conseil municipal : le 12/11/2024

PRESENTS :

Mmes GINGAST, LAINE, CHAUVEAU, AUDRA, BEL, DESACHY, BADALIAN, CHEMINADE, JUIN, PLAIN, RANIVOALISON, VASLIN

Mrs DAVIAUX, FREMINET, CALANDRAUD, CHAUVAUD, GUINET, LAGARDE, LOJEWSKI, NICOLAS, SOGUEL

ABSENTS EXCUSES :

Mrs LABROUSSE, MORIN, MOUHICA, Mmes DIABY, GOMES DA COSTA

POUVOIRS : De M. MOUHICA à M. NICOLAS

De Mme GOMES DA COSTA à Mme RANIVOALISON

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme BADALIAN

Délibération : 2024-11-03

Actualisation du Règlement relatif au prêt d'équipements communaux

Rapporteur : Patricia LAINE

Il est proposé d'actualiser le règlement relatif au prêt d'équipements communaux qui n'a pas évolué depuis le 1^{er} septembre 2004.

Les équipements communaux, antérieurement mis à disposition à titre gracieux, sont désormais proposés à la location (délibération n°2024-03-14 en date du 25/03/2024)

Le projet de règlement soumis au conseil municipal vise à mettre en adéquation le règlement, l'usage et le besoin des locataires. Il est également procédé à une mise à jour des informations (différents acteurs, horaires pour la remise/restitution des clés, matériels...)

Le projet d'actualisation a été soumis à l'examen de la commission Finances / Moyens Généraux / Personnel du 6 novembre 2024.

Le Conseil Municipal

Après avoir entendu l'exposé de Madame le rapporteur,

AR Prefecture

016-211601380-20241118-DCM202411_03-DE
Reçu le 19/11/2024
Publié le 19/11/2024

Considérant l'avis favorable de la Commission « Finances / Moyens Généraux / Personnel », réunie le 06/11/2024,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité de suffrages exprimés par 23 voix pour, zéro contre et aucune abstention DECIDE :

- D'APPROUVER le règlement proposé ;
- D'AUTORISER le Maire à le signer ainsi que tous contrats, pièces et documents afférents.

Fait et délibéré à FLEAC, le 18 novembre 2024

Pour copie conforme,
Le Maire,

Hélène GINGAST



Certifiée exécutoire compte tenu de :

Transmission à la préfecture le : **19 NOV. 2024**

Réception du : **19 NOV. 2024**

Mise en ligne le : **21 NOV. 2024**

Le Maire,

Hélène GINGAST

